

LA PEINTURE MURALE DU CENTENAIRE EST SUR LE POINT D'ÊTRE ACHEVÉE

Les préparatifs débuteront aujourd'hui au Palais législatif en vue de terminer la peinture murale du centenaire de la Saskatchewan, intitulée *Northern Tradition and Transition*, qui a été peinte par Roger Jerome.

Les joints qui relient les panneaux de la peinture murale seront comblés et la murale sera vernie dans son entier afin de la protéger. L'échafaudage sera installé cet après-midi et le travail, qui sera accompli par les restauratrices Sara Spafford-Ricci, Tara Fraser et Christine Foster, débutera demain et sera achevé pendant la fin de semaine.

« Je suis très heureux que des restauratrices professionnelles soient revenues pour terminer ce travail hautement spécialisé », a déclaré le secrétaire provincial, Wayne Elhard. « Grâce à sa peinture murale, Roger Jerome a réellement capturé l'esprit du nord de la Saskatchewan; elle occupera désormais une place importante dans notre histoire. Nous en sommes maintenant à la dernière étape où l'on s'assure que l'intégrité de l'œuvre demeure intacte afin que les générations futures puissent en profiter ».

Mesdames Spafford-Ricci et Fraser ont collaboré à l'installation de la peinture murale du centenaire en 2005. Elles ont également restauré la fresque de John D. Leman, intitulée *Before the White Man Came*, en 2005 et ont chacune reçu la médaille du centenaire en reconnaissance de leur travail.

« Tara [Fraser] et moi-même sommes originaires de la Saskatchewan et nous avons le souvenir, alors que nous étions des enfants, d'être venues au Palais législatif à l'occasion d'un voyage scolaire », raconte Mme Spafford-Ricci. « Nous avons été ravies de participer aux deux projets de peintures murales réalisées par John D. Leman et Roger Jerome. »

La peinture murale du centenaire de la Saskatchewan a été dévoilée par la Reine en 2005. M. Jerome, un artiste métis de La Ronge, a reçu une médaille du centenaire pour sa fresque qui met en scène un couple autochtone faisant du canot sur une rivière dans une forêt du nord de la Saskatchewan.

Son œuvre fait face à celle de John D. Leman dans la rotonde du Palais législatif. John D. Leman a réalisé sa peinture murale en 1933 alors qu'il était un employé du ministère des Travaux publics. Le public est invité à venir admirer les deux fresques pendant les heures normales de visite, sept jours sur sept, de 8 heures à 17 heures.

-30-

Renseignements :

Nicole Fellingner

Direction des communications, Bureau du secrétaire provincial

Regina

Tél. : 306-787-1370

Courriel : nfellingner@gr.gov.sk.ca

